

LA MEGAMADONE

UN TRAIL



UN RAID VTT



DE NUIT

SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018

RÈGLEMENT / DOSSIER D'ORGANISATION

ORGANISATEUR :



Vélo Sport Joncinois - Mairie de Joncy 71460 JONCY

Président : Sébastien PONCET – Mondornon 71390 SAINT-PRIVE – 06 42 67 61 48 – poncet.s@ozone.net

OBJET : Trail de la MeGaMadone

Le Vélo Sport Joncinois organise le samedi 10 novembre 2018 un TRAIL **de nuit** à Saint-Gengoux-le-National avec comme destination le site de la Madone.

TRAIL

14.5 KM

D+ = 450 M

DÉPART à 18H

Trail de nuit



TRAIL DE LA MEGAMADONE

Départ du Trail de la MEGAMADONE à 18h

Chronométrage par puces électroniques



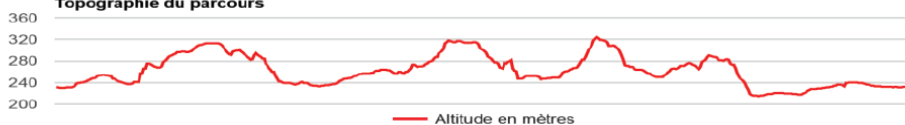
Inscriptions sur vsjoncy.fr ou le sportif.com



Informations sur la page facebook du Trail de la MEGAMADONE et sur le site du VS Joncy

Distance : 14366 m soit : 14.37 km

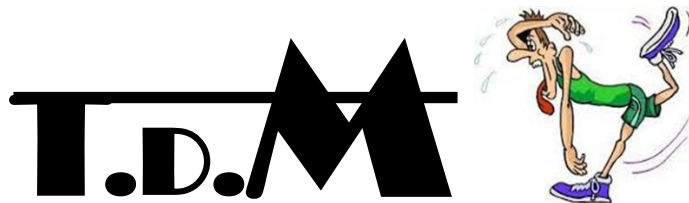
Topographie du parcours



— Altitude en mètres

Vélo Sport Joncinois - Mairie 71460 JONCY Site internet : vsjoncy.free.fr

Association dont les statuts sont conformes aux dispositions prévues par le décret n° 2002-488 du 09/04/2002 relatif à l'agrément des groupements sportifs – Numéro d'agrément Jeunesse et Sport 71S82



SAMEDI 10 NOVEMBRE : TRAIL DE LA MAGAMADONE

Le trail est une course à pieds disputée essentiellement sur sentiers et chemins. Celui que nous proposons d'organiser sera de 14,5 kilomètres avec comme point de destination le site de la Madone sur les hauteurs de Saint-Gengoux-le-National. Il se déroulera de nuit notamment pour ne pas entrer en concurrence avec les chasseurs.

CONCURRENT

L'épreuve est ouverte à tous sur présentation d'une licence de sport ou d'un certificat médical. Les concurrents devront avoir 16 ans et + (2002 et avant)

LIEU : Saint-Gengoux-le National

SITE D'ACCUEIL : Foyer Rural à Saint-Gengoux-le-National (Grande Rue)

Le site d'accueil permettra d'installer les inscriptions, de disposer l'arche avec le chronométrage, de recevoir les concurrents à l'abri et bénéficier de sanitaires à proximité, de mettre en place un ravitaillement destiné aux concurrents.

DÉPART / ARRIVÉE :

Départ et arrivée : Rue Nathalie Blanchet à Saint-Gengoux-le-National - voir plan

Parcours disponibles sur le site du Vélo Sport Joncinois : www.vsjoncy.fr

PARCOURS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le parcours sera de 14,5 km autour de Saint-Gengoux-le-National. Il concerne deux communes (Saint-Gengoux-le-National et Burnand). Il empruntera essentiellement des sentiers et chemins. Le parcours empruntera aussi quelques voies de circulations publiques, notamment au départ, à l'arrivée et en cours de parcours lors des traversées de routes (l'objectif étant de limiter au maximum les parties sur route). Les routes et voies publiques seront sécurisées par des signaleurs.

Le trail se déroulant de nuit, les concurrents devront obligatoirement être équipé d'un éclairage

Par ailleurs, cette épreuve fera l'objet :

- d'un dossier d'autorisation préfectoral
- d'une demande d'autorisation auprès des communes traversées (St Gengoux/Burnand)
- d'une demande auprès du conseil départemental
- d'une demande auprès de l'Office National de Forêts
- de l'information des sociétés de chasse concernées
- de l'information et/ou autorisations lorsque nécessaire des propriétaires traversés par le parcours (notamment les chemins de vignes)

Tableau des demandes

Communes	CD	ONF	Société de chasse	Préfecture
Saint-Gengoux-le-National	Saône-et-Loire	Saône-et-loire	Saint-Gengoux	Saône-et-Loire
Burnand			Burnand	

EPEUVE(S) ET HORAIRE(S)

Le trail est composé d'une seule épreuve destinée aux adultes de 16 ans et plus (2001 et avant)

- **circuit : 14,5 km → départ 18h** (durées estimée de 1h pour les plus rapides à 2h30 pour les plus lents)
- **dénivelé positif : 450 m**

4^{ème} manche et finale du Trail Challenge de la Côte Chalonnaise



INSCRIPTIONS :

Épreuves ouvertes à tous les athlètes licenciés et non licenciés munis d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an ou d'une licence FFA – FFTRI – FSGT – UFOLEP – FCO – FPM (ou à défaut d'une décharge de l'organisateur).

✓ **TRAIL DE LA MAGAMADONE :**

- Inscriptions en ligne sur : www.le-sportif.com jusqu'au mercredi 7 novembre 2018
- Inscriptions par courrier à adresser au plus tard le mercredi 7 novembre 2018 à :
PONCET Sébastien – Mondornon 71390 SAINT-PRIVE (règlement à l'ordre du Vélo Sport Joncinois)

Prix :

- ➔ 12€ jusqu'au mercredi 18/10/2017 pour les engagements en ligne
- ➔ majoration de 3€ pour les engagements sur place dans la limite des places disponibles

! **Inscriptions limitées à 250 concurrents**

RETRAIT DES DOSSARDS ET PUCES

Le samedi 10 novembre 2018 sur place à partir de 16h (foyer rural à Saint-Gengoux-le-National)
Aucun dossard ne sera envoyé par courrier.

ORGANISATIONS

Départ et arrivée GRANDE RUE à Saint-Gengoux-le-National
Ravitaillements sur le parcours et à l'arrivée
Ouverture course en VTT

SIGNALISATION

Balisage du parcours au sol et fléchage rétroréfléchissant

ENVIRONNEMENT

Tracé du circuit en VTT
Ouverture de la course en VTT (pas de véhicule motorisés)
Gobelets recyclables aux ravitaillements
Information des concurrents sur le respect des sites et les déchets
Zone de collecte des déchets après les ravitaillements
Mise à disposition de sacs dans une zone de collecte à la sortie du ravitaillement au départ et à l'arrivée.

SÉCURITÉ

Circuit sécurisé (signaleurs aux carrefours et chemin fermés)
Secouristes bénévoles présents sur la ligne d'arrivée
Centre de secours des pompiers de Saint-Gengoux-le-National à 200 mètres

ASSURANCE

L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par l'organisateur.
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement.

DROIT À L'IMAGE

De par son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les médias à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître, ceci dans le cadre de reportages ou de promotion de l'événement.

CLASSEMENT, RÈGLEMENT ET RÉCOMPENSES

Le chronométrage de l'épreuve sera assuré par des puces électroniques.

L'horaire d'arrivée du dernier concurrent est estimé à 20h30.

En l'absence de licence ou de justificatif d'identité, l'organisateur se réserve le droit le jour de l'épreuve de demander un chèque caution de 30€ qui sera restitué après l'épreuve à la restitution de la puce de chronométrage.

Toute puce non restituée sera facturée 30€.

Récompenses

lots à chaque participant.

→ 3 premiers du classement scratch femme et homme (non cumulatif).

→ vainqueurs de catégorie selon choix organisation

Les récompenses ne seront données qu'aux coureurs présents lors de la remise des prix à partir de 20h30

Callende des

RESPONSABILITÉ

En signant son bulletin d'inscription, le concurrent reconnaît avoir pris connaissance de ce règlement et en accepter toutes les clauses.



Renseignements sur le site du Vélo Sport Joncinois :

<http://www.vsjoncy.fr> ou 06 42 67 61 48



**Eclairage
OBLIGATOIRE**

samedi
10
NOVEMBRE
2018
La MEGAMADONE

VELO SPORT JONCYNOIS
TRAIL DE LA MEGAMADONE
samedi 10.11.2018



BULLETIN D'INSCRIPTION

TRAIL DE LA MEGAMADONE (14,5 KM / D+ 450M)

Départ et arrivée GRANDE RUE à Saint-Gengoux-le-National (71460) au local du foyer rural - Informations sur le site : www.vsjoncy.fr

Bulletin à retourner, accompagné des documents demandés et du chèque de règlement à l'ordre de « Vélo Sport Joncynois » avant le mercredi 7 novembre 2018 à :
PONCET Sébastien - VELO SPORT JONCYNOIS - Mondornon 71390 SAINT-PRIVE

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE : M - F EMAIL :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE: PORT :

JE M'INSCRIS AU TRAIL DE LA MEGAMADONE ET JE JOINS UN CHÈQUE DE 12€
À L'ORDRE DU VÉLO SPORT JONCYNOIS (OU 15€ SI JE M'INSCRIT SUR PLACE)

LICENCIÉ

N° LICENCE : CLUB :

NON LICENCIÉ

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA PHOTOCOPIE DE LA LICENCE OU DU CERTIFICAT MÉDICAL "D'APTITUDE DE LA COURSE À PIED EN COMPÉTITION" DATANT DE MOINS D'UN AN (OU SA PHOTOCOPIE SIGNÉE PAR LE CANDIDAT)

En signant ce bulletin d'inscription, je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve sur le site www.vsjoncy.fr et en acceptant toutes les clauses.